

CONSEIL D'ECOLE DU 29 juin 2021

Présents :

Mairie : M. Perrier, Mme Martin et Mme Peloutier (Puy d'Arnac)

M. Roche et Mme Barrière (Nonards)

Mme Daloyaux (Tudeils)

Représentants des parents d'élèves : Mme Doisy, M. Coué et M. Marbot.

Les enseignants : Mme Chappoux, Mme Dresen, M. Le Goff, Mme Renard.

DDEN : M. Jean-Jacques Bourdet (nouvellement « rattaché à l'école de Nonards » à compter de la rentrée prochaine)

Excusé(e)(s) : M. Schuller (maire de Tudeils), Mme Dechamps (Tudeils), Mme Salles (représentant des parents d'élèves), M. Jean-Jacques Cauvin (DDEN nouvellement « rattaché » à l'école de Puy d'Arnac à compter de la rentrée prochaine) et M. et Mme Chastrusse (DDEN « sortants »).

1- Bilan financier des écoles

Voir bilans joints

2- Sorties éducatives

Pas de sortie pour les petits.

Sorties piscine : une seule séance par semaine, à partir du 25 mai jusqu'au 30 juin :

3 séances sur 6 ont pu être menées pour les GS/CP, 4 séances sur 5 pour les CE1/CM1 et 4 séances sur 6 pour les CE2/CM2.

Une sortie est prévue pour les GS/CP : une randonnée le lundi 5 juillet, sur les chemins autour de l'école avec pique-nique (fourni par la mairie) ; les petits de TPS/PS/MS rejoindront les plus grands pour le pique-nique sur le site de la Cafoulière.

Ecole de Nonards : une rencontre sportive interclasse est prévue, dès que la météo le permettra, probablement vendredi 2 ou lundi 5 juillet (sans pique-nique toutefois).

3- Activités périscolaires

Une kermesse est prévue le **samedi 3 juillet** après-midi, à Puy d'Arnac, sur le site de la Cafoulière.

4- Bilan de la fréquentation scolaire

Très bonne fréquentation scolaire des élèves sur les 4 classes sur l'année:

TPS/PS/MS : 97,4% ; 97% en GS/CP ; 97,15 % en CE1/CM1 ; 97,58 % en CE2/CM2.

5- Organisation des rythmes scolaires pour la rentrée 2021

Avis favorable du CTSD du 23 juin : dérogation acceptée donc les écoles resteront sur le rythme actuel de 4 jours de classe par semaine.

Rappel : le midi, à Puy d'Arnac, la classe des GS/CP termine à 12h15.

6- Prévisions des effectifs et répartition pédagogique pour la rentrée 2021

8 PS et 9 MS donc 17 élèves; 8 GS et 5 CP donc 13 élèves; soit 30 élèves à Puy d'Arnac.

15 CE1 et 6 CE2 donc 21 élèves; 7 CM1 et 17 CM2 donc 24 élèves ; soit 45 élèves à Nonards.

7- Travaux / Aménagements / Sécurité

A Puy d'Arnac : au niveau de la séparation entre la garderie et la cour, le grillage est abîmé ; la porte des toilettes extérieurs se dégonde lorsqu'il y a beaucoup de vent : à voir.

A Nonards : demande d'une imprimante couleur.

8- Questions diverses :

Questions relayées par les représentants des parents d'élèves :

- Pourquoi n'y a-t-il plus d'activité piscine pour les petits de maternelle ?

La raison est toujours la même, à savoir qu'il n'y a pas suffisamment de créneaux disponibles pour tout le monde (sachant que s'y rendent toutes les classes de primaire du secteur plus celles du collège).

- Comment est organisée la sieste des petits à Puy d'Arnac ? Le temps de sieste est-il obligatoire pour les MS ?

Réponse des enseignants : Oui, un temps de repos est organisé pour tous les élèves de la PS à la MS. Mme Dresen explique qu'après un passage aux toilettes, les enfants rejoignent le dortoir où ils écoutent une histoire ou un peu de musique douce pour favoriser l'endormissement. Au terme de leur temps de repos, ils se lèvent et rejoignent la maîtresse dans la classe.

- Remontées de certains parents concernant les employés communaux :

Des questions concernant le rôle et l'attitude des employés municipaux ont été évoquées. Les enseignants ainsi que les municipalités rappellent que le dialogue est primordial et que dès lors qu'il y a un problème, un questionnement ou une incompréhension, les familles ne doivent pas hésiter à demander à rencontrer l'enseignant et/ou le maire pour en discuter et demander des explications, afin d'assurer et de préserver le climat de confiance indispensable à l'épanouissement des enfants à l'école.

Intervention de M. Perrier (maire de Puy d'Arnac) : il souhaite rappeler que la garderie est une garderie et non un temps où des activités sont organisées de manière systématique et structurée, (même si ponctuellement des choses sont menées).

Les présidents,

(Mme V. Chappoux)



(M. Y. Le Goff)



La secrétaire,

(Mme Renard)



Bilan 2020/2021
Association sportive scolaire de l'école de Nonards

Solde à la rentrée : 3 734,36€

Entrées :

Cotisations parents : 0€

Loto (APE) : 0€

Subvention commune de Nonards : 730€

Remboursement USEP (adhésion école de Puy d'Arnac) : 197,25€

Vente des photos : 293,55€

TOTAL : 1 220,80€

Sorties :

Cotisation PEP : 42€

Cotisation USEP(école de Nonards et de Puy d'Arnac) : 433,45€

Cotisation MAE établissement : 81.22€

Tombola USEP : 63€

Tombola PEP : 40€

Abonnement livres Bayard : 72€

Abonnement école des loisirs : 81€

Abonnement Petit quotidien : 59€

Abonnement Mon quotidien : 69€

Abonnement Milan : 304€

Agendas (facturés au collège de Beaulieu) : 96€

Impression journal du patrimoine : 37€

Frais tenue de compte : 9€

TOTAL : 1 386,67€

SOLDE au 07/06/2021 : 3 568,49€